



Breuillet

AM/031/2025

ARRETE

DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME CYRIELLE RENAULT, ADJOINTE SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Le Maire de BREUILLET,

Vu l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant Mme Le Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité par arrêté à déléguer sa signature à certains fonctionnaires,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal au Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le volume des affaires traitées nécessite, dans un souci de bonne administration des affaires municipales, d'accorder une délégation de signature à des fonctionnaires d'autorité.

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à **Mme Cyrielle RENAULT**, Adjointe service RH dans le cadre de ses attributions, pour :

- Signature des engagements de dépenses du service Ressources humaines y compris les bons de commande s'y rapportant dans la limite de 3 000 € HT,
- Les courriers de réponse négative aux candidatures,
- Les demandes d'avis ou renseignements divers des administrations (CAF, CPAM, caisses de retraite, assureurs...),
- Les attestations de Pôle Emploi et certificats employeurs,
- Les déclarations diverses (adhésion aux mutuelles, sinistres aux assurances et toutes pièces requises pour le suivi des dossiers),
- Les bordereaux d'envoi aux administrations,
- Les conventions d'accueil en stage ou apprentissage (temporaire par nature),
- Les attestations de prise en charge d'accident du travail et enquêtes administratives aux assureurs.

Article 2 : Publication, notification, exécution

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au registre des arrêtés de la mairie,
- Affiché aux lieux accoutumés,
- Transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Palaiseau

Mis en ligne le 31/07/2025 à 10h14

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AI-091-219101052-20250505-AM0312025-A

et dont ampliation sera :

- Notifiée à l'Agent,
- Adressée à Adressée à Madame La Directrice Générale des Services,
- Madame La Directrice Générale Adjointe,
- Madame la Trésorière Principale de Dourdan.

Notifié le 16 mai 2025

Fait à Breuillet, le 5 mai 2025

Adjointe service Ressources humaines



Cyrielle RENAULT



Mme Le Maire



Véronique MAYEUR